



Donnenheim Info

Bulletin d'information communale

DECEMBRE 2017

Tel. et répondeur : 09.62.51.07.08

Fax : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>



1. Le mot du Maire

Déjà une année que la Communauté d'Agglomération de Haguenau existe. Le fonctionnement de cette communauté de près de 100 000 habitants s'ajuste, se rectifie pour être efficient. Le fonctionnement des divers services (ordures ménagères, routes, éclairage public, écoles périscolaires...) ont su s'adapter à la nouvelle gouvernance. Pour ce qui est de la maintenance et des travaux au quotidien, la compétence et la réactivité des services est au rendez-vous.

Si nous avons fusionné pour créer un plus grand territoire avec les compétences transférées, il est important que cette nouvelle collectivité se fasse à budget maîtrisé. Pour chaque foyer de Donnenheim, vous avez pu vous en rendre sur compte sur les avis des taxes d'habitation qu'il n'y a aucune augmentation, toutefois, il y a eu un réajustement du taux des diverses taxes qui compose la taxe d'habitation. Plus près de nous, en 2017, la place du village a été réaménagée. L'entrée de notre village côté Bilwisheim a été embellit et en partenariat avec Bilwisheim, par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Sportif et Culturel, un city stade a été construit.

Je compte vous retrouver le samedi 06 janvier 2018 pour échanger avec vous lors des vœux du Maire.

Votre Maire,
Guy REPP

2. Projet en étude pour le printemps 2018 :

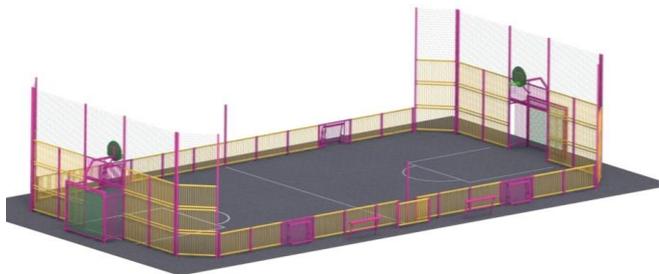
→ **Aménagement de la cour de l'ancienne école – création d'un atelier communal :**



Les bâtiments annexes à l'ancienne école sont vétustes, une décision est à prendre quant à leur avenir. Le conseil municipal a entamé une réflexion visant à aménager dans cet espace un nouvel atelier communal permettant de stocker tous les matériels utilisés par l'ouvrier communal mais également tous les matériels des associations.

Il s'agit de créer un espace facile d'accès ou l'intégralité des éléments seraient stockés. Nous ne souhaitons pas réaliser le nouveau bâtiment à la place des anciens car nous préférons nous réserver une possibilité d'extension éventuelle de l'ancien bâtiment école (affecté aujourd'hui à la bibliothèque). Nous voulons également créer un espace pour notre ouvrier communal regroupant vestiaire et sanitaires. En même temps il est envisagé la création d'un WC public qui servira lors des manifestations sur la place. Les anciens bâtiments devraient être rasés, une réflexion est également à mener sur le devenir de la cour intérieure de l'école. Nous vous donnerons plus d'éléments au printemps.

3. Projet du SIVU (aménagement du plateau).



Le terrain sportif situé entre les villages de BILWISHEIM et DONNENHEIM a été réaménagé. L'objectif était de pouvoir proposer de nouveaux équipements sur cette surface dédiée aux sports et loisirs. De nouveaux agrès ont été installés. L'ancien terrain de basket a été transformé en city stade. Le coût total est de 52 400,00 €.

Le coût définitif de ce projet incombant à la commune de Donnenheim sera de 20 960 €.

4. Brosse de désherbage.

Le conseil municipal de Donnenheim a décidé de participer avec Bilwisheim à l'achat d'une brosse de balayage et de désherbage mécanique. Ce matériel sera fixé à l'arrière du tracteur. Nous souhaitons traiter dans un premier temps la rue principale (endroit où il y a le plus fort trafic). Les rues annexes pourront être traitées dans un second temps en fonction de leurs états. Cet investissement permettra d'assurer un balayage régulier des plus grosses saletés (boues / sables). Nous vous rappelons cependant qu'il restera à charge des riverains d'enlever les mauvaises herbes le long de leur propriété.

5. Permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur la liste électorale :

Comme chaque année, la mairie vous propose une permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur la liste électorale à savoir **le samedi 30 décembre 2017 de 10 h à 12 h.**

6. Monoxyde de Carbone : A l'approche de l'hiver, attention danger !!! :

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène, on a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO ».

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ce gaz ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien : cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint pas électrique, poêle, cheminée.

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone : brasero et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

Pour se protéger :

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.

Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils : n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer, n'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le

logement, les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.

Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),

- ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
- utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

En cas d'urgence

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

ouvrez les fenêtres et les portes,
arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson,
sortez de chez vous.

Appelez les secours :

18 : Pompiers

15 : Samu

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

À qui demander des informations ?

Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur

Centre anti-poison

Agence régionale de santé : www.ars.sante.fr

Plus d'informations : www.prevention-maison.fr www.inpes.sante.fr www.invs.sante.fr

7. Communauté d'Agglomération d'Haguenau :

Vous pouvez récupérer auprès du secrétariat de mairie un feuillet résumant les travaux réalisés depuis un an par la CAH. Ce document est également consultable sur notre site internet

<http://www.donnenheim.fr>

8. Vœux de fin d'année :

→ Vœux de nos conseillers Départementaux :



Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse année 2018. Qu'elle vous apporte Joie et Bonheur tout au long de l'année.

A travers notre mission au sein du Conseil départemental, nous nous investissons afin de contribuer, à notre manière à votre bien être quotidien. L'année 2018 sera marquée par le début de la réalisation pratique et concrète des innovations préparées depuis 2015, et nécessaires pour poursuivre les développements essentiels.

Le dynamisme du laboratoire d'innovation sociale et économique mis en place par le département, et son ouverture sur l'Europe, permettront de

conforter la force de nos territoires, et plus largement, la spécificité de l'Alsace.

Que vous soyez jeunes et moins jeunes, nous sommes à vos côtés dans les domaines aussi différents que l'emploi, l'autonomie, le handicap, le monde associatif et la vie des Collèges.

En 2018, nous poursuivrons nos efforts aux côtés des élus locaux, pour que nos communes restent attractives pour leurs habitants, à tous points de vue.

N'hésitez pas à nous contacter.

A guedi Rutsch, un a glecklich's Nejes Jahr.

Vos conseillers départementaux

Christiane WOLFHUGEL et Etienne WOLF

christiane.wolfhugel@bas-rhin.fr / 0685414717

etienne.wolf@bas-rhin.fr / 0622616277

→ Vœux de notre député :



Élu député de votre circonscription du Bas-Rhin, la responsabilité que vous m'avez confiée est grande. C'est avec motivation et humilité que je porte cette charge en étant le représentant de toutes et de tous.

Avec le Président Macron et la majorité, nous appliquons notre programme ; un nombre important de lois ont été adoptées pour réparer la France : *réforme de la fiscalité, du Code du travail, moralisation de la vie publique, sortie de l'état d'urgence* et d'autres sont en cours - *les réformes de l'apprentissage, de la formation ou encore de l'assurance chômage, ...*

Dès mon élection, j'ai souhaité être au plus près de vous tous. En 2018, grâce à l'appui du maire de votre commune, je ferai, avec mon équipe, des permanences dans votre localité.

Au service des citoyennes et des citoyens, je suis intervenu auprès des autorités pour le bien des habitants, des associations, des acteurs économiques et des communes de notre circonscription.

Au service de l'Alsace, dans le cadre d'une décentralisation territoriale rénovée, j'agis pour définir les nouveaux contours institutionnels et ses futures compétences.

Tout au long de mon mandat, je souhaite vivement que notre coopération se transforme en co-construction pour le bien de nos territoires et de notre pays.

Dans un monde où tout va plus vite, il est important de savoir apprécier la fin d'année, ces moments particuliers et privilégiés où l'on se retrouve avec ses proches et sa famille.

Ici, Je veux vous souhaiter à tous de très belles fêtes et pour l'année 2018 bonheur, santé, joies et réussites.

9. Etat Civil

Naissances :

- Evan LIM né le 26 janvier 2017 au foyer de Mme Marion JAVALOYES et M. Zhiwei LIM, 34, rue des Faisans à DONNENHEIM.
- Timéo ANSTETT né le 24 février 2017 au foyer de Mme Sandrine JAEGER et M. Christophe ANSTETT, 11, rue du Village à DONNENHEIM.
- Raphaël DEBEIRE né le 28 février 2017 au foyer de Mme Mylène SCHALL et M. François DEBEIRE, 11, rue des Cigognes à DONNENHEIM.
- Evan REPP né le 24 mars 2017 au foyer de Mme Elodie KLEIN et M. Valentin REPP, 23, rue des Cigognes à DONNENHEIM.
- Jade CHALAL née le 13 octobre 2017 au foyer de Mme Marie GEBER et M. CHALAL Yanice, 7A, rue du Village à DONNENHEIM.

Mariage :

- Madame RIBSTEIN Catherine et Monsieur BRUCKER Cédric se sont mariés à la mairie de Donnenheim le samedi 15.07.2017.
- Madame LACHAUD Noëlle et Monsieur WAEFFLER André se sont mariés à la mairie de Donnenheim le samedi 23.12.2017.

10. Agendas :

- Samedi 6 janvier 2018 / 17 h 30 / Salle polyvalente :
VCEUX du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux à la population.
- Dimanche 7 janvier 2018 / 12 h / Salle polyvalente :
Repas des Aînés de la commune.

Votre Maire, vos Adjointes et Conseillers Municipaux ainsi que les employés communaux vous souhaitent de passer de belles Fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2018...